

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PRO FEDERAL TRESORERIE

Code ISIN: FR0000987299

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Un fonds nourricier est un fonds investi dans un seul autre fonds qui prend alors la qualification de fonds maître.

Pro Federal Trésorerie, de classification « Monétaire court terme », est un fonds nourricier du fonds maître FEDERAL SUPPORT COURT TERME.

Son objectif est identique à celui de son maître : de préserver le capital du fonds et de fournir un rendement, net des frais de gestion, en accord avec celui de l'indice de référence du marché monétaire européen EONIA capitalisé.

En cas de faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et sa valeur liquidative serait susceptible de baisser de manière structurelle.

Les performances du fonds seront inférieures à celles de l'OPCVM maître en raison de ses propres frais de gestion. Le fonds est investi en totalité et en permanence en parts du FCP Fédéral Support Court Terme, le fonds maître, et à titre accessoire en liquidité. **La stratégie d'investissement** du maître repose sur une sélection rigoureuse des titres par le gérant. Les principaux critères de cette sélection sont, d'une part, des critères d'ordre quantitatifs tels que la durée de vie et les conditions financières et, d'autre part, des critères d'ordre qualitatifs tels que la notation des titres. L'actif net sera essentiellement constitué de titres de créance négociables et d'obligations à taux fixe et à taux variable, libellés en euro, émis par des Etats ou par des organismes privés, sélectionnés uniquement sur des signatures de « haute qualité » de crédit. La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 0,5.

Le portefeuille du maître se compose des titres de marché monétaire sélectionnés uniquement sur des signatures en catégories d'investissement égales ou supérieures aux notations « court terme » A2 pour l'agence de rating Standard & Poor's et/ou P2 pour l'agence Moody's et/ou à F2 dans celle de Fitch Ratings, et/ou d'une notation équivalente interne à la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations émises par des agences de notation. Les titres de créance et valeurs assimilées sont soit à taux fixe, soit à taux variable ou révisable (EONIA ou EURIBOR), directement en raison de leurs conditions d'émission, ou indirectement après adossement à un ou plusieurs contrat(s) d'échange de taux d'intérêt (« swap(s) de taux »). Les titres éligibles au portefeuille ont une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 397 jours.

- Indicateur de référence : EONIA capitalisé

- **Durée minimale de placement recommandée : quelques jours.**

- Fonds de capitalisation des revenus et des plus-values réalisées

- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 12h30 auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour, calculée suivant les cours de la veille. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

Profil de risque et de rendement

Indicateur synthétique de risque

A risque plus faible. A risque plus élevé.
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée, calculée sur les cinq dernières années.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition au marché monétaire explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : risque de non respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître :

Les conditions de souscription et de rachat dans l'OPCVM maître sont détaillées au sein de la section « Objectif et politique d'investissement » du DICI de l'OPCVM maître.

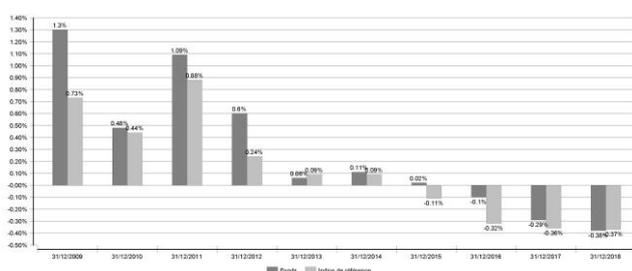
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|--------|
| Frais d'entrée | Néant |
| Frais de sortie | Néant |
| <i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i> | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
| Frais courants | 0,14 % |
| <i>Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018 et peut varier d'un exercice à l'autre.</i> <i>Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.</i> | |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Néant |

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 7 et suivantes du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr

Performances passées de Pro Federal Trésorerie



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances passées ci-dessus incluent les frais courants mais ne prennent pas en compte l'impact pour l'investisseur d'éventuelles commissions de souscription et de rachat. La devise du portefeuille est l'Euro.

Date de création de l'OPCVM : 24/09/2002.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM** : le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de l'OPCVM et de l'OPCVM maître, sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1 Allée Louis Lichou – 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).
- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative** : la valeur liquidative du fonds est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- **Fiscalité** : selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.
- Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22 février 2019